



## Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes

Hôtel du Département  
Place Saint-Arnoux  
05000 GAP

### Réunion Communale n°1 le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019, 10h à Saléon

#### Étaient présents :

Pascal LOMBARD, maire de Saléon,  
Marie-Christine RENAUD, Jacques ACHERY, Christian BRUN, Samuel PETERMANN, Mario FABBIAN, Jean GERMANAZ, Alain JAUME, Rolland LINOSSIER, Michel MERLE, Gérard MONOD, Henri RANQUE, Pierre TEISSIER, Auguste TRUPHÈME, Martial ESPITALLIER, en fin de matinée.

#### Étaient excusés :

Raymond MARIGNE, Roger BARBAN, Alette BÉGOU, Henri BELLOT, Lucien CLARY, Jean-Pierre EYRAUD, Maurice MATHIEU, Jean-Paul REYNIER.

Accompagnants : Rosette BRUN, Odette ESPITALLIER, Aimée GERMANAZ, Michelle RANQUE, Jean-Luc RENAUD

Hommage rendu à Auguste ODDOU, décédé depuis peu, après une hospitalisation de plusieurs mois.



Accueil par Pascal LOMBARD, qui présente sa commune, intégrée dans le Parc des Baronnie. Charmant village, bien entretenu, reflet d'une bonne cohésion dans le groupe communal et du soutien des habitants, notamment des agriculteurs qui n'hésitent pas à mettre la main à

la pâte (matériel mis à disposition ...).

Le maire salue la bonne gestion de ses prédécesseurs : ce qui est rare !

Saléon est une commune de 986 hectares, avec une population stable de 96 habitants. C'est aussi une Commune dynamique : 2 Associations de loisirs - 8 enfants scolarisés dans le RPI regroupant les élèves de 4 communes.

La fusion avec une autre commune n'est pas dans l'air du temps. Avec Nossage ? Saléon et Garde-Colombe ont monté un Syndicat de l'eau qui permet de mutualiser les moyens : Entretien courant, travaux de mise aux normes pour la défense incendie (une convention est passée avec le SDIS : le maire est très attaché à ce dossier), travaux d'investissement (création d'un bassin) pour que tous les habitants des 2 communes reçoivent l'eau par gravité, traitement assuré ...

Le transfert de compétences à la Communauté de Communes, dans le domaine de l'eau, n'est pas envisagé à ce jour. 2026 sera peut-être l'année du transfert obligatoire, mais, la confiance établie entre les habitants et le Syndicat de l'eau est grande et le Syndicat sera conservé. Le schéma directeur de l'eau est établi. Ce Syndicat gère également l'assainissement des 2 communes.

Le maire est le vice-président de ce syndicat. Il est également président de la chasse et du groupement forestier de Dareyre.

*Rapports avec la Communauté de Communes :*

Le maire parle de son PLU : il a pu conserver quelques terrains constructibles, pour permettre à son village de se développer.

Il regrette la disparition du service de l'urbanisme à Larnage, qui était un service de proximité très efficace.

Il trouve l'augmentation du coût des Ordures Ménagères un peu excessive.

Il soulève le problème de la solidarité entre les communes : le coût des personnels « prêtés » par la Comcom est très élevé et pénalise les communes aux revenus modestes.

Il partage les services d'une secrétaire avec la Commune du Bersac : ½ journée par semaine.

## **I \* Vie de l'association GAMHA**

### **\* Membres adhérents**

58 adhérents au 31 décembre 2018. 31 à ce jour pour l'année 2019.

### **\* Voyage en Suisse**

Rappel du programme par Samuel PETERMANN : Séance au Parlement de Lausanne, visite de l'ONU, rencontre avec la présidente de l'ANEM (Annie Genevard : rapporteur de la loi Montagne, acte II), visite d'une ferme modèle ... Un rendez-vous est pris avec la voyageuse jeudi 7, à Chorges, pour peaufiner le programme définitif qui sera rapidement envoyé à tous les adhérents. L'Ordre du mérite, la FNACA seront également informés.

**\* Honorariat des Maires**

Pas de réponse à ce jour de la Préfète. **Raymond relancera son cabinet, avant le CA.**

**\* Journée des Élus qui écrivent**

Elle est prévue le 7 septembre, à Embrun.

Une première réunion de la commission a eu lieu, en janvier au Conseil départemental : le règlement a été établi.

Une invitation a été jointe au BULLETIN du GAMHA, envoyé fin janvier : Christian a déjà reçu 4 demandes de participation.

Jean-Pierre EYRAUD (excusé aujourd'hui) est chargé de faire un papier de communication dans le DL.

**On en reparlera lors du CA.**

Auguste donne une information : le 7 septembre, au château de Montmaur, la Société d'Études des 05 organise une manifestation littéraire. Doit-on changer la date prévue ?

**On en reparlera lors du CA.** Raymond (excusé aujourd'hui) a déjà pris des engagements avec madame la maire d'Embrun.

**Ce thème est inscrit à l'ordre du jour du prochain CA. Une date de réunion de la Commission sera arrêtée.**



### **\* Calendriers des manifestations de l'année 2019**

- CA à Crots : Michel MERLE a pris contact avec monsieur le Maire de Crots, favorable à accueillir le GAMHA.

Le Château de Picomtal est écarté : la salle est payante.

Le programme sera agrémenté d'une visite : le musée de la charcuterie, à Crots.

### **\* Étude 2018 : Le transfert des compétences des Communes vers les Communautés de Communes, dans le domaine de l'eau**

Il n'est pas terminé et se poursuivra encore quelques semaines :

\* Les 2 rendez-vous pris avec les présidents de l'Association des Maires 05 et des Maires ruraux ont été repoussés.

\* Une enquête va être lancée auprès de toutes les Communes du département, pour connaître la position et la décision des Communes.

Sam demande qu'on rajoute à l'enquête le nombre d'habitants : la position des petites Communes risque d'être différente des grandes Communes.

L'enquête a été lancée lundi 11 mars. Il y a déjà des réponses. Fin de l'enquête prévue le 31 mars, avec une relance le lundi 18.

### **II \* Thème de débat choisi pour cette année :**

#### **La transition énergétique (en annexe)**

Intervention de monsieur le maire de Saléon et monsieur le maire de Nossage-et-Bénévent (présidents d'un groupement Forestier de plus de 1 000 hectares).

12h 15, la séance est levée.



Visite de l'église de Saléon qui vient d'être restaurée : un bijou !!! Monsieur le Maire en est très fier. Les statues vont également bénéficier d'un rajeunissement.

Dernier cadeau de la matinée : Jacques ACHERY interprète un chant religieux à capella dans le chœur de l'église : « Vieux vagabond ». Un pur bonheur.

Excellent repas convivial au café de la gare, à Eyguians.

**Après-midi :** Grand débat à Eyguians

**NOTER les changements de date :**

**\* Conseil d'Administration : Vendredi 22 mars 2019, à CROTS**

**\* Assemblée générale : 26 avril 2019, à JARJAYES – préparée par Alain JAUME**

**\* Réunion communale : 17 mai 2019, à NÉVACHE – préparée par Raymond MARIGNE**

**\* Journée conviviale : Jeudi 27 juin, à DÉVOLUY – préparée par Jacques ACHERY**

## **Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes - 2019**

### **La transition énergétique**

#### **Le bois énergie**

##### **1<sup>er</sup> débat : le 1<sup>er</sup> mars – Saléon**

#### **Intervention de Martial ESPITALLIER, maire de Nossage-et-Bénévent et de Pascal LOMBARD, Maire de Saléon**

Ils sont les présidents du Groupement Forestier du Massif de Chabre-Céans. Ce GF réunit les parcelles forestières de 14 propriétaires et couvre 1014 hectares de forêt, sur 5 communes : Saléon, Nossage, Orpierre, Sainte-Colombe, et Izon-la Bruisse.

Les propriétaires fondateurs se sont constitués en une Association Syndicale Libre.

Chaque propriétaire garde le foncier qui lui appartient, en bien propre.

Dans les Groupements Forestiers ordinaires qui ont la forme juridique d'une SCI, les parcelles foncières des propriétaires sont transformées en parts.

Les propriétaires du Massif de Chabre-Céans ont choisi cette forme de regroupement, car elle plus souple et correspond mieux au tempérament indépendant des montagnards.

Ces propriétaires sont en train d'écrire leur Plan Simple de Gestion : document qui va préciser la gestion qu'ils ont décidé d'appliquer sur leur forêt. Une gestion durable et raisonnée qui va permettre à chaque propriétaire d'améliorer sa forêt, tout en récoltant du bois et en respectant l'environnement.

Ils sont soutenus dans cette démarche par l'AFAB (Association Forestière pour l'Amélioration de Boisements), gestionnaire forestier dont Marie-Christine est la présidente.

Les partenaires de l'AFAB sont la Chambre d'Agriculture qui établit le lien entre l'agriculture et la forêt et le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) qui est un établissement public représentant l'État auprès des propriétaires forestiers.

L'intérêt du Groupement Forestier de Chabre-Céans qui va demander sa reconnaissance en GIEEF, (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental Forestier), est d'appliquer une gestion cohérente, à l'échelle d'un massif :

- faire une piste qui va servir à plusieurs propriétaires,

- identifier des îlots de vieillissement pour protéger certaines espèces animales ou végétales,
- faire des coupes de bois groupées, intéressantes sur le volume de bois sorti, (rentables)
- étaler des coupes dans le temps et sur l'ensemble du massif,
- faire des aménagements pour les loisirs

....

**Intervention de Marie-Christine RENAUD, présidente de l'AFAB**

Elle commente les documents distribués concernant la forêt des Hautes-Alpes, publique et privée.